

FCP de droit français

**LAZARD EURO CORP HIGH
YIELD**

RAPPORT ANNUEL

au 30 septembre 2025

**Société de Gestion : Lazard Frères Gestion SAS
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : Pricewaterhousecoopers Audit**

Lazard Frères Gestion SAS - 25 rue de Courcelles - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	5
3. Rapport de gestion	6
4. Informations réglementaires	13
5. Certification du Commissaire aux Comptes	19
6. Comptes de l'exercice	24
7. Annexe(s)	67
Information SFDR	68

1. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

PROFIL DE RISQUE

Avertissement

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de Gestion.

Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

▪ **Risque de perte en capital**

L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

▪ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés. La performance de l'OPC dépend à la fois de la sélection des titres et OPC choisis par le gérant et à la fois de l'allocation opérée par ce dernier. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les valeurs les plus performantes et que l'allocation faite ne soit pas optimale.

▪ **Risque de crédit**

Le risque crédit correspond à la dégradation de la qualité de crédit ou de défaillance d'un émetteur privé ou public. L'exposition aux émetteurs dans lesquels est investie l'OPC soit en direct soit via d'autres l'OPC, peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. Dans le cas d'une exposition à des dettes non notées ou relevant de la catégorie « spéculative / high yield », il existe un risque de crédit important pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

▪ **Risque de taux**

Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts. Ce risque est mesuré par la sensibilité. A titre d'exemple le prix d'une obligation tend à évoluer dans le sens inverse des taux d'intérêt. En période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêts, la valeur liquidative pourra baisser.

▪ **Risque lié aux instruments financiers dérivés**

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par l'OPC d'instruments financiers à terme (dérivés). L'utilisation de ces contrats financiers peut induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus importante que celle des marchés ou des sous-jacents sur lesquels l'OPC est investi.

▪ **Risque de contrepartie**

Il s'agit d'un risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement l'OPC à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement et induire une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

▪ **Risque lié aux pays émergents**

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les places internationales, la valeur liquidative de l'OPC peut donc en être affectée.

▪ **Risque lié aux actifs issus de la titrisation**

Pour ces instruments, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créances...). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

▪ **Risque de durabilité**

Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

- **Risque lié aux investissements ESG et limites méthodologiques**

Les critères extra-financiers peuvent être intégrés au processus d'investissement à l'aide de données fournies par des prestataires externes ou directement reportées par nos analystes, notamment dans notre grille d'analyse propriétaire ESG. Les données peuvent être incomplètes ou inexactes étant donné l'absence de normes internationales ou de vérification systématique par des tiers externes. Il peut être difficile de comparer des données car les émetteurs ne publient pas obligatoirement les mêmes indicateurs. L'indisponibilité des données peut également contraindre la gestion à ne pas intégrer un émetteur au sein du portefeuille. Par conséquent, la société de gestion peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons extra-financières quelles que soient les opportunités de marché.

- **Risque action**

La variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPC. En période de baisse du marché actions, la valeur liquidative de l'OPC peut baisser.

« Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur. »

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Néant.

PERFORMANCE

La performance de l'OPC sur la période est de :

PVD EUR	6,74%
PVC EUR	6,74%
RVC EUR	7,29%
PC EUR	6,59%
RC EUR	5,83%
RC H CHF	3,41%

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

La performance de l'indice sur la période est de : **6,74% (Indice ML HEAG)**.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Introduction

Au cours des douze derniers mois, l'environnement économique a connu de profonds changements. Les États-Unis ont annoncé une forte augmentation des droits de douane sur leurs importations, rompant avec l'ordre économique établi depuis quarante ans. Dans le même temps, les agissements de Donald Trump ont ravivé les débats sur l'indépendance de la Réserve Fédérale. En Europe, l'Allemagne a opéré un tournant radical en matière de politique budgétaire, avec l'annonce d'un plan de soutien de grande ampleur. En parallèle, l'instabilité géopolitique a mis en évidence la dépendance de l'Europe à l'égard de ses partenaires traditionnels, conduisant les pays européens à accélérer le développement de leurs capacités militaires et de leurs industries de défense.

La bonne nouvelle est que l'économie mondiale s'est avérée plus résiliente que prévue face au choc protectionniste. Aux États-Unis, la demande intérieure est restée solide, en partie grâce aux investissements dans le secteur de l'intelligence artificielle. Cependant, le marché du travail a commencé à montrer des signes de retournement à partir de l'été 2025, conduisant la Réserve fédérale à reprendre ses baisses de taux après neuf mois de pause, malgré une inflation toujours élevée. En Europe, la croissance a bien résisté, avec toutefois des performances contrastées pour les principaux pays. Dans ce contexte, la Banque centrale européenne a interrompu ses baisses de taux, alors que l'inflation est revenue proche de la cible. En Chine, la croissance s'est stabilisée sur un rythme supérieur à 5%.

Sur cette toile de fond, les indices actions ont enregistré une solide progression, malgré une phase de volatilité extrême après les annonces tarifaires américaines d'avril 2025. Les rendements à dix ans des obligations souveraines se sont tendus, davantage en Europe qu'aux États-Unis, tandis que les spreads des pays périphériques de la zone euro se sont resserrés. S'agissant des devises, la tendance a été marquée par une nette appréciation de l'euro face à la plupart des devises, notamment contre le dollar et le yen. Les matières premières ont globalement progressé, malgré une baisse du prix du pétrole.

Economie

Depuis le début de son mandat en janvier 2025, Donald Trump a multiplié les annonces sur les droits de douane, avec des dispositifs variés selon les pays et les secteurs, des décisions soudaines, des suspensions temporaires et des exemptions.

Le 2 avril 2025, les États-Unis ont imposé des droits de douane considérables à l'encontre de la plupart des pays, lesquels ont été partiellement suspendus pour une période de 90 jours le 9 avril 2025. À la suite de ces annonces, les tensions commerciales avec la Chine se sont accentuées à la mi-avril 2025, jusqu'à la conclusion d'une trêve commerciale début mai 2025.

L'été 2025 a ensuite été marqué par la signature de plusieurs accords bilatéraux, avec des taux de 15% pour l'UE et le Japon. Le 31 juillet 2025, les droits de douane réciproques annoncés le 2 avril ont été ajustés. Fin septembre 2025, le taux moyen des droits de douane américains atteignait près de 18%, soit un plus haut depuis 1934.

La croissance américaine est restée solide à +2,1 % sur un an au deuxième trimestre 2025, soutenue par la consommation des ménages et la dynamique de l'investissement dans l'intelligence artificielle.

Cependant, le marché du travail a commencé à montrer des signes de retournement à partir de l'été 2025, les créations d'emplois marquant le pas. Le taux de chômage est toutefois demeuré faible à 4,3%. L'inflation globale a légèrement accéléré à +2,9 % sur un an, tandis que l'inflation sous-jacente s'est modérée à +3,1%, les hausses de droits de douane n'ayant eu qu'un impact modéré sur les prix.

La Réserve Fédérale a procédé à deux baisses de taux de 25 points de base à la fin de l'année 2024. Les mauvais chiffres de l'emploi publiés à l'été 2025 ont conduit à une reprise des baisses de taux en septembre 2025, avec une réduction de 25 points de base à 4,00-4,25%. S'agissant des mesures non-conventionnelles, la Réserve Fédérale a annoncé un ralentissement du rythme de réduction de son bilan en mars 2025, au rythme maximum de 40 Mds USD par mois.

A l'été, le congrès américain a adopté le projet de loi budgétaire porté par Donald Trump.

Dans la zone euro, la croissance du PIB est restée solide à +1,5% en glissement annuel au deuxième trimestre 2025, portée par la vigueur de la demande domestique. Les performances économiques ont toutefois été contrastées entre les grandes économies : +3,1% en Espagne, +0,8% en France, +0,4% en Italie et -0,2% en Allemagne. Le taux de chômage est resté proche des plus bas à 6,3%. L'inflation globale est remontée à +2,2% sur un an, tandis que l'inflation sous-jacente s'est modérée à +2,3%.

Après six baisses consécutives de 25 points de base, la BCE a fait une pause en juillet et septembre 2025, ramenant le taux de dépôt à 2,00% en fin de période.

En Allemagne, le chancelier Olaf Scholz a perdu le vote de confiance du Bundestag le 16 décembre 2024, à la suite du départ du FDP de la coalition gouvernementale en novembre. Cette défaite a conduit à la tenue d'élections fédérales anticipées le 23 février 2025, qui ont abouti à la formation d'une grande coalition entre la CDU/CSU et le SPD, ainsi qu'à l'élection de Friedrich Merz au poste de chancelier. Début mars 2025, ce nouveau gouvernement a annoncé un plan de relance budgétaire historique : un fonds de 500 milliards d'euros (11,6 % du PIB) pour moderniser les infrastructures sur 12 ans, une augmentation des dépenses militaires, potentiellement illimitée, et la possibilité pour les Lander d'accroître leur déficit.

En France, le premier ministre Michel Barnier a été renversé par une motion de censure le 4 décembre 2024. François Bayrou lui a succédé le 13 décembre 2024, mais a été contraint de démissionner après l'échec d'un vote de confiance le 8 septembre 2025. Sébastien Lecornu lui a succédé le 9 septembre 2025.

En Chine, la croissance du PIB a bien résisté à +5,2 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2025. La demande domestique est restée pénalisée par la crise immobilière, mais la consommation des ménages a bénéficié des mesures de soutien publiques. Dans le même temps, la hausse des exportations vers le reste du monde a partiellement compensé le recul des ventes vers les États-Unis. Cependant, la demande intérieure s'est nettement affaiblie à partir de l'été 2025 et le déflateur du PIB a enregistré sa plus longue période de baisse depuis la fin des années 1990, à -1,2 % en glissement annuel au deuxième trimestre. Pour contrer ces pressions déflationnistes, les autorités ont intensifié leur campagne « anti-involution » en introduisant des mesures de soutien ciblées.

Marchés

Au cours des douze derniers mois, l'indice MSCI World All Country en dollars a enregistré une progression de +15,6%, avec des hausses marquées dans toutes les régions : le Topix a augmenté de +18,6%, le S&P 500 de +16,1%, l'indice MSCI des marchés émergents de +15,0 % et l'Euro Stoxx de +13,0%. Le CAC 40 a nettement sous-performé, ne progressant que de +3,4%, en partie à cause de l'incertitude politique. Pour un investisseur européen non-couvert contre le risque de change, l'appréciation de l'euro face à la plupart des devises atténue les performances des marchés étrangers.

Cette bonne performance des marchés actions masque plusieurs épisodes de volatilité. Après une fin 2024 relativement calme, les actions américaines ont connu une correction au début de 2025. Les inquiétudes liées à la croissance américaine et l'émergence de nouveaux acteurs dans le domaine de l'intelligence artificielle ont conduit les investisseurs à réévaluer leurs anticipations sur les marchés américains, provoquant une forte baisse des « Sept Magnifiques ». En revanche, l'Euro Stoxx a enregistré une forte hausse sur cette période, porté par les secteurs les plus cycliques (banques, consommation discrétionnaire...).

Les annonces du 2 avril 2025 sur les droits de douane réciproques ont engendré une volatilité extrême mais brève. Les marchés actions ont d'abord chuté, avant de rebondir fortement suite à l'annonce d'une suspension des tarifs pour 90 jours.

Par la suite, la tendance haussière s'est maintenue, portée par la résilience de l'économie mondiale, les avancées dans les négociations commerciales, le renforcement des anticipations de baisse des taux de la Réserve fédérale et la thématique de l'intelligence artificielle.

Ce contexte a alimenté la volatilité sur les marchés des obligations d'Etat. Le taux à 10 ans du Trésor américain a fluctué entre 3,73% et 4,79% pour terminer à 4,15%, soit une hausse de 37 pbs. En Allemagne, le taux équivalent a augmenté de 59 pbs à 2,71 %, avec une hausse historique de 30 pbs le 5 mars 2025, à la suite de l'annonce du plan de relance budgétaire. Les spreads à 10 ans des pays périphériques se sont resserrés de 25 pbs pour l'Espagne et de 50 pbs pour l'Italie. En France, la prime de risque politique est restée élevée, mais le spread avec l'Allemagne n'a augmenté que de 3 pbs sur la période, à 82 pbs. Sur le marché des devises, l'euro s'est globalement apprécié face à la majorité de ses principaux partenaires commerciaux, progressant de 8,5% par rapport au yen, de 5,4% par rapport au dollar et de 4,8% par rapport à la livre sterling. En revanche, il a reculé de 0,8% face au franc suisse. S'agissant des matières premières, l'indice S&P GSCI a augmenté de +3,2% malgré une baisse de 8,4% du prix de baril de Brent, de 72 USD à 66 USD.

POLITIQUE DE GESTION

Octobre 2024

La classe d'actifs a progressé de +0,62 % en octobre, malgré la forte tension des taux souverains (+32pbsur le 5 ans allemand) provoquée par un regain d'optimisme sur la croissance et des données préliminaires d'inflation européenne en hausse. La performance s'explique par le portage et le fort resserrement des primes de risque (-30pb), qui, en fin de mois, ont brièvement atteint le niveau plancher de 320pb observé en juin. Dans ce contexte, les crédits de moins bonne qualité affichent les meilleures performances.

L'activité sur le marché primaire a atteint un record historique avec près de 16 milliards d'euros de nouvelles émissions. Trente sociétés ont profité des conditions favorables pour venir sur les marchés, avec environ deux tiers du volume pour des refinancements. L'intérêt des investisseurs pour cette classe d'actifs est resté fort et se traduit par des flux entrants, permettant d'absorber facilement le volume des émissions primaires.

Tous les secteurs ont enregistré des performances positives, avec l'immobilier (Heimstaden, CPI Property) en tête, suivi par les médias (Bertelsmann, UPC) et les télécommunications (United Group).

Le fonds affiche une performance de +0,66 %, soit une avance de +7 points de base par rapport à son indice de référence HEAG.

Novembre 2024

La classe d'actifs a enregistré une performance positive en novembre (+0,45 %), cela malgré l'écartement des primes de risques qui a eu lieu notamment durant la deuxième partie du mois (+22 pb). Ceci est dû au portage ainsi qu'à la composante taux qui a eu une contribution positive grâce à la forte détente observée durant le mois (-34 pb sur le 5 ans allemand). La dégradation des données économiques en zone euro semble en effet valider des prochaines baisses de taux de la part de la BCE. Les notations les plus faibles ont souffert de la décompression des spreads, alors que les notations BB et B ont affiché des performances similaires.

Dans ce contexte, l'activité sur le marché primaire a ralenti par rapport à un mois d'octobre record, mais est restée en ligne avec la saisonnalité habituelle, et s'élève à près de 5,4Md€ d'émissions placées par 8 émetteurs, dont 3 nouveaux arrivants. La classe d'actifs bénéficie toujours de l'intérêt des investisseurs qui se traduit par les flux entrants, bien qu'une décélération soit constatée par rapport au mois d'octobre.

En termes sectoriels, tous les secteurs ont progressé durant le mois avec le média (Tele Columbus, UPC), l'énergie (Veriden, Saipem), les transports (CMA CGM, Air France) et les biens de consommation (Upfield, Tereos) qui se distinguent le plus.

Le portefeuille a enregistré une performance positive de +0,74% durant le mois, soit une surperformance de 18 pb par rapport à son indice de référence HEAG.

Décembre 2024

La classe d'actifs a clôturé l'année sur une note positive, enregistrant une performance positive de +0,65 % en décembre, ce qui porte la performance cumulée depuis le début de l'année à 8,46 %.

Au cours du mois, bien que la BCE ait de nouveau abaissé ses taux directeurs, le ton prudent adopté n'a pas été perçu comme suffisamment accommodant et a entraîné une tension des taux souverains (+23pb sur le 5 ans allemand). Cet effet négatif sur les taux a été totalement compensé par le resserrement des primes de risques (-22 pb). Le portage explique la performance positive sur le mois. Dans ce contexte, les notations B ont affiché les meilleures performances.

En ligne avec la saisonnalité habituelle, l'activité sur le marché primaire a été modérée avec seulement 2,15Md€ émis pour des refinancements.

Tous les secteurs ont progressé, avec les industries de base (Graanul, Arxada), l'immobilier (SBB, CPI Property) et le retail (Maxeda, IM Group) enregistrant les plus fortes hausses.

Le fonds a enregistré une performance de +0,81%, soit une surperformance de 7pb par rapport à l'indice de référence HEAG.

Janvier 2025

La classe d'actifs a commencé l'année avec une performance positive de +0,60 % sur le mois. Cette performance s'explique par l'effet combiné du portage et du resserrement des primes de risque (-13 pdb), qui ont entièrement compensé l'impact négatif de la tension des taux (+8 pdb sur le 5 ans allemand) provoquée par les préoccupations liées à l'inflation. Les notations les plus faibles ont affiché les meilleures performances, soutenues par la recherche de rendement de la part des investisseurs. Par ailleurs, les facteurs techniques ont été favorables avec un retour des flux entrants sur la classe d'actifs durant la deuxième partie du mois.

L'activité sur le marché primaire a été dynamique avec près de 7 milliards d'euros d'émissions qui ont profité d'une forte demande pour émettre à des prix serrés. Tous les secteurs ont été en hausse, avec l'immobilier (MPT, Heimstaden), le secteur automobile (Standard Profil, Mahle) et le retail (HSE, Auchan) en tête de classement.

Le fonds a enregistré une performance de +0,42 %, soit une sous-performance de -11 pdb par rapport à son indice de référence HEAG.

Février 2025

Le High Yield enregistre une performance de +0,95 % en février grâce à la contribution positive des trois vecteurs de performances (resserrement des spreads de 23 bp, baisse des taux de 8 bp sur le 5 ans allemand ainsi que le portage). Cette hausse a été favorisée par un volume d'émission primaire très faible (2,2 milliards) exclusivement à des fins de refinancement, dans un contexte où les flux entrants étaient à nouveau importants sur les fonds ouverts.

Le fonds a enregistré une performance de +0,86 %, soit une sous-performance de 9 bp par rapport à son indice de référence HEAG.

Mars 2025

La classe d'actifs a été en repli de -0,99% en mars, son premier mois de performance négative depuis avril 2024. Cette baisse s'explique par l'effet combiné de la tension des taux (+19pdb sur le 5 ans allemand) et de l'élargissement des primes de risque qui se sont écartées de +58 pdb sous l'impulsion des tensions géopolitiques. Dans cet environnement, les signatures les plus fragiles ont été les plus pénalisées et ont sous-performé durant le mois.

Malgré les incertitudes, le marché primaire a été dynamique avec près de 9 milliards d'euros émis, de nombreuses sociétés ayant procédé à des refinancements. Il est à noter une certaine décélération des flux sur la classe d'actifs, se traduisant par des flux sortants modestes au cours du mois.

En termes sectoriels, tous les secteurs ont reculé, avec la santé (Cerba, Grunenthal), l'immobilier (Foncia, Accorinvest) et l'automobile (Antolin, Forvia) enregistrant les baisses les plus importantes.

Le fonds a enregistré une performance -0.95%, soit une légère sous-performance de 5pdb par rapport à son indice de référence HEAG.

Avril 2025

La classe d'actifs a enregistré une performance positive de +0,21% en avril, malgré une forte volatilité provoquée par l'annonce de nouveaux droits de douane aux États-Unis. En effet, l'ampleur des mesures dévoilées par l'administration américaine a suscité de réelles inquiétudes quant à la trajectoire de la croissance économique, provoquant un élargissement des primes de risque crédit. Celles-ci se sont écartées de +112 pdb au cours des dix premiers jours du mois, avant de se replier progressivement pour clôturer à 389 pdb (+42 pdb sur le mois), soutenues par l'annonce d'une suspension partielle des surtaxes douanières pour une durée de 90 jours. À l'inverse, l'effet taux a été favorable : le rendement des emprunts allemands à 5 ans a reculé de -35 pdb sur le mois. Dans ce contexte, les obligations notées BB ont surperformé les crédits B alors que l'aversion au risque a conduit à une performance négative sur les notations CCC.

Le marché primaire, fermé après "Liberation Day", s'est rouvert durant la seconde moitié du mois grâce à la baisse de la volatilité des marchés, avec environ 6,7 Md€ de nouvelles émissions, principalement des opérations de refinancement.

D'un point de vue sectoriel, les secteurs défensifs tels que les télécommunications (Eutelsat, VodafoneZiggo), les services aux collectivités (Contour Global, Drax) et la santé (Cheplapharm, Grifols) ont affiché les meilleures performances. À l'inverse, les industries de base (Ineos Quattro, Pfeiderer), le secteur de l'énergie (Viridien, Consolidated Energy), ainsi que les biens d'équipement (Reno de Medici, Fedrigoni) ont enregistré des baisses.

Le portefeuille a enregistré une performance de +0,34%, soit -1 pdb par rapport à son indice de référence HEAG.

Mai 2025

La classe d'actifs a progressé de +1,35% en mai, portée par un fort resserrement des primes de risque (-51pdb) et le portage, alors que les taux souverains ont connu une légère tension au cours du mois (+8bp sur le 5 ans allemand). En effet, l'amélioration des données économiques, couplée à la baisse des droits de douane entre les Etats-Unis et la Chine, ainsi qu'aux accords trouvés entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni, a contribué à un optimisme généralisé sur le marché. Ainsi, tous les compartiments de ratings ont été en hausse, avec une surperformance des notations B, suivies par les BB.

En termes sectoriels, tous les secteurs ont été dans le vert, notamment l'énergie (Pemex, Wintershall), l'immobilier (Foncia, Heimstaden) et les industries de base (Pfeiderer, Ineos).

Le marché primaire a été très dynamique avec près de 16Md€ de nouvelles émissions, un volume record, faisant de mai le deuxième mois le plus riche en nouvelles émissions après octobre 2024. Ce volume record a été bien absorbé par le marché grâce notamment à des flux entrants sur les fonds ouverts high yield.

Le portefeuille a enregistré une performance positive de +1,24%, soit 2pdb de retard par rapport à son indice de référence HEAG.

Juin 2025

La classe d'actifs a progressé de 0,44 % en juin grâce au portage et à un resserrement des spreads de 7 bp, qui fait plus que compenser une légère tension sur les taux de 9 bp sur le 5 ans allemand. Les soubresauts au Moyen-Orient avec le conflit éclair Israël/Iran n'auront eu que peu d'impact, les investisseurs mettant davantage en avant la résistance de l'économie américaine. L'attention a également été détournée par un marché primaire record avec 22,5 Mds d'émissions, toujours essentiellement à des fins de refinancement. On note une surperformance des crédits B et une sous-performance des crédits CCC, pénalisés par du risque idiosyncratique (Kem One, Victoria, Tele Columbus, Mobico).

En termes sectoriels, l'immobilier (Aroundtown, CPI), l'énergie (Viridien, Wintershall, qui tirent profit du conflit au Moyen-Orient) et les biens d'équipement (Ardagh, Alstom) enregistrent les meilleures performances. À l'inverse, les médias (Tele Columbus) et la chimie (Kem One, Ineos Quattro) sont à la traîne.

Le portefeuille a enregistré une performance positive de +67 bp, soit +10 bp par rapport à son indice de référence HEAG.

Juillet 2025

La classe d'actifs a enregistré une forte progression de +1.13% en juillet portée par un resserrement de spreads de 42bp qui fait plus que compenser la hausse des taux de 12bp sur le 5 ans allemand observée sur le mois.

Les diverses nouvelles concernant les taxes douanières américaines n'ont eu que peu d'impact sur le marché du High Yield si ce n'est la baisse des tarifs sur le secteur automobile européen qui, passant de 25% à 15%, soulage le secteur en fin de mois. Les premiers résultats publiés sur le 2ème trimestre ne font, pour l'instant, pas état de mauvaises surprises. Les entreprises ont profité de ce contexte favorable pour émettre 13Mds EUR de nouvelles obligations dont 75% à des fins de refinancement.

On note une surperformance des émissions notées CCC.

En termes sectoriels, les secteurs du commerce de détail (Auchan, VF), de l'énergie (Pemex, Energo pro) et des télécommunications (Altice France, Bite, SES) surperforment. Aucun secteur n'est dans le rouge mais le secteur des industries des bases (impacté par Victoria, Graanul, Pfeiderer) affiche la moins bonne performance.

Le portefeuille a enregistré une performance de +1.01%, soit - 9bp par rapport à son indice de référence HEAG.

Août 2025

La classe d'actif a fait du surplace en août (+0.1%), grâce au portage et une très légère détente sur le 5 ans allemand (-4bps) compensant l'écartement des spreads (+14bps) survenue essentiellement en fin de mois, notamment à cause de la situation politique en France. Dans ce contexte, il y a eu peu de différences de performance entre les notations, si ce n'est une sous-performance des crédits CCC pour des raisons idiosyncratiques.

La publication des résultats sectoriels au 2ième trimestre montre une divergence en fonction des secteurs avec des chiffres en baisse sur le secteur du retail et de la chimie tandis que l'automobile performe mieux que prévu. Le marché primaire s'est ralenti, avec seulement 2Mds EUR de nouvelles obligations sur le mois.

En termes de secteurs, Media (Telecolumbus, Warner Bros), Auto (Antolin, Benteler) et Immobilier (Branicks, Foncia, Medical Properties) étaient en tête tandis que les biens d'investissements (Toucan, Kloeckner Pentaplast), les industries de base (Kem One, Victoria Plc) et la santé (Cerba, Biogroup), étaient dans le rouge.

Le portefeuille a enregistré une performance de +0,201% en ligne avec son indice de référence HEAG (+0.198% sur le mois).

Septembre 2025

La classe d'actif a enregistré une bonne performance en septembre de +0.58% grâce essentiellement au portage, le resserrement des spreads (-13 bp pour terminer le mois à 277bp) étant quasiment compensé par une légère tension des taux sur le 5 ans allemand (+6bp). On note une meilleure performance des crédits notés B alors que les crédits CCC sont dans le rouge ce mois-ci.

Le marché primaire a été particulièrement actif avec 20.7Mds d'émissions soit le 2ème plus gros mois d'émissions en historique après juin 2025. Il y a eu peu d'impact sur le marché secondaire car les nouvelles obligations ont eu principalement vocation à refinancer des dettes existantes et se sont concentrées sur des notations BB.

En termes de secteurs, l'énergie (Viridien, Pemex), la technologie (Atos) et l'immobilier (Heimstaden, Alstria) surperforment. A l'opposé, seul le secteur du transport est dans le rouge (Mobico SGL Group).

Le portefeuille a enregistré une performance de +0.55% contre son indice qui progresse de +0.63%.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	151 399 149,57	149 983 921,31
IHO VERWALTUNGS 6.75% 15-11-29	4 851 863,25	3 517 516,75
PROGROUP AG 5.125% 15-04-29	4 514 050,00	3 064 076,05
TUI CRUISES 5.0% 15-05-30	4 823 420,00	2 167 797,00
BERTRAND FRANCHISE FINANCE SAS 6.5% 18-07-30	2 805 340,11	4 174 366,68
SUEDZUCKER INTL FINANCE BV 5.95% PERP	3 293 796,00	3 298 759,25
NEMAK SAB CV 2.25% 20-07-28	4 518 274,67	1 823 952,73
INEOS QUATTRO FINANCE 2 8.5% 15-03-29	3 074 404,16	2 717 354,72
TAKKO FASHION 10.25% 15-04-30	4 177 184,52	1 567 184,75
EDREAMS ODIGEO 5.5% 15-07-37	1 928 716,66	3 777 709,17

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : -**

- o Prêts de titres : -
- o Emprunt de titres : -
- o Prises en pensions : -
- o Mises en pensions : -

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 15 183 999,48**

- o Change à terme : 183 999,48
- o Future : -
- o Options : -
- o Swap : 15 000 000,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	CACEIS BANK LUXEMBOURG
	GOLDMAN SACHS INTL LTD

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces (*)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces	-
Total	-

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	-
. Autres revenus	-
Total des revenus	-
. Frais opérationnels directs	-
. Frais opérationnels indirects	-
. Autres frais	-
Total des frais	-

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :

- ✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.
- ✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :
 - Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
 - Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
 - Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

SWING PRICING

Afin de ne pas pénaliser les porteurs demeurant dans l'OPC, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours de l'OPC, ce qui est susceptible de générer pour les porteurs entrant ou sortant de l'OPC des coûts, qui seraient sinon imputés aux porteurs présents dans l'OPC.

Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription/rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts ou actions de l'OPC dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net de l'OPC, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts ou actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts ou actions de l'OPC.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions/rachats au sein de l'OPC, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser un pourcentage de la VL (voir prospectus). Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur l'action distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Les rémunérations fixes et variables versées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 par la société de gestion à son personnel identifié comme éligible à la réglementation UCITS et AIFM peuvent être obtenues sur demande par courrier, auprès du service juridique de Lazard Frères Gestion et figurent dans le rapport annuel de la société.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats de Lazard Frères Gestion.

Le montant total des rémunérations variables ne doit pas entraver la capacité du Groupe Lazard et de Lazard Frères Gestion à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin. La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération.

Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques financiers et extra financiers ainsi que des conflits d'intérêts.

Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

Annuellement, le « Comité de surveillance de la conformité de la politique de rémunération » de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application de la politique de rémunération et sur sa conformité à la réglementation applicable.

**Population au 31/12/2024 : CDD et CDI de LFG, LFG Luxembourg et LFG Belgique
(donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)**

Effectif au 31-12-2024 LFG - LFG Belgique - LFG Luxembourg	Rémunérations fixes annuelles 2024 en €	Rémunération variable au titre de 2024 (cash payé en 2025 et différé attribué en 2025) en €
229	24 007 768	28 926 961

"Personnel identifié"

Catégorie	Nombre de salariés	Rémunérations fixes et variables agrégées 2024 (salaires annuels et bonus cash et différés)
Senior Management	3	5 639 385
Autres	63	28 022 847
Total	66	33 662 232

NB : les montants sont des montants non chargés

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 044 082,22	EUR	44,22	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-		-	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	35 416,63	EUR	1,50	EUR
Revenus non déclarables et non imposables	-		-	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	-		-	
Total	1 079 498,85	EUR	45,72	EUR

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2025**

LAZARD EURO CORP HIGH YIELD
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue Courcelles
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement LAZARD EURO CORP HIGH YIELD relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2024 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé :

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Titres financiers d'émetteurs de pays émergents :

Les titres financiers d'émetteurs de pays émergents du portefeuille sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont évalués à partir de cours cotés sur des places financières émergentes, dont les conditions de fonctionnement peuvent être spécifiques. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

3. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

LAZARD EURO CORP HIGH YIELD

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025 - Page 4

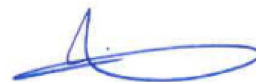
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2026.01.22 11:02:45 +0100



6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	473 133 020,44	296 635 958,25
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	473 133 020,44	296 635 958,25
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	24 927 093,90	22 936 643,58
OPCVM	24 927 093,90	22 936 643,58
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	26,13
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I) (*)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	498 060 114,34	319 572 627,96
Créances et comptes d'ajustement actifs	6 242 174,31	318 466,09
Comptes financiers	2 611 775,66	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	8 853 949,97	318 466,09
Total de l'actif I+II	506 914 064,31	319 891 094,05

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	464 605 128,01	284 712 442,51
Report à nouveau sur revenu net	209,55	87,51
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	365 301,61	-
Résultat net de l'exercice	31 102 915,62	30 333 167,66
Capitaux propres I	496 073 554,79	315 045 697,68
Passifs de financement II (*)	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	496 073 554,79	315 045 697,68
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	1 612 476,46	597 266,27
Emprunts (C) (*)	-	-
Autres passifs éligibles (D)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	1 612 476,46	597 266,27
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	9 228 026,30	2 943 415,68
Concours bancaires	6,76	1 304 714,42
Sous-total autres passifs IV	9 228 033,06	4 248 130,10
Total Passifs : I+II+III+IV	506 914 064,31	319 891 094,05

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	19 586 427,28	11 715 298,45
Produits sur titres de créances	27 936,96	-
Produits sur parts d'OPC	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	63 474,91	67 769,50
Sous-total produits sur opérations financières	19 677 839,15	11 783 067,95
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-1,40	-0,12
Sous-total charges sur opérations financières	-1,40	-0,12
Total revenus financiers nets (A)	19 677 837,75	11 783 067,83
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-2 572 646,75	-1 776 247,70
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-2 572 646,75	-1 776 247,70
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	17 105 191,00	10 006 820,13
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	3 240 246,43	989 205,85
Sous-total revenus nets I = (C+D)	20 345 437,43	10 996 025,98
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	6 150 218,04	4 334 435,56
Frais de transactions externes et frais de cession	-	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	6 150 218,04	4 334 435,56
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	1 523 256,39	226 003,32
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	7 673 474,43	4 560 438,88

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	3 484 950,27	12 627 484,33
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-0,06	-0,15
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	3 484 950,21	12 627 484,18
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-400 946,45	2 149 218,62
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	3 084 003,76	14 776 702,80
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	-	-
Impôt sur le résultat V (*)	-	-
Résultat net I + II + III + IV + V	31 102 915,62	30 333 167,66

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

- Part RC EUR, Part RD EUR, Part PVC EUR, Part PVD EUR, Part PC EUR, Part RVC EUR :

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : ICE BofAML Euro BB-B Euro High Yield non Financial fixed & Floating rate constrained Index. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.

- Part RC H-CHF, Part PVC H-CHF :

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : ICE BofAML Euro BB-B Euro High Yield non Financial fixed & Floating rate constrained Hedged CHF Index. L'indicateur de référence est exprimé en CHF. L'indicateur de référence est couvert contre le risque de change avec comme devise de référence le CHF. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Actif net Global en EUR	103 856 263,44	109 924 719,73	222 457 542,08	315 045 697,68	496 073 554,79
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR en EUR					
Actif net	-	-	30 737 287,79	50 543 977,74	135 723 920,31
Nombre de titres	-	-	29 847,010	44 357,015	111 745,693
Valeur liquidative unitaire	-	-	1 029,82	1 139,48	1 214,57
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-	1,84	16,49	18,76
Capitalisation unitaire sur revenu	-	-	14,72	38,64	48,62
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC EUR en EUR					
Actif net	91 036 777,36	95 924 815,69	168 474 790,52	238 063 632,11	333 566 455,72
Nombre de titres	48 177,619	57 940,890	90 771,448	115 761,008	151 954,948
Valeur liquidative unitaire	1 889,60	1 655,56	1 856,03	2 056,50	2 195,16
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	75,13	-50,18	-8,72	29,74	33,87
Capitalisation unitaire sur revenu	51,02	45,71	55,93	72,42	90,83
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC H-CHF en CHF					
Actif net en CHF	-	-	261 894,94	282 573,07	-
Nombre de titres	-	-	260,000	260,000	-
Valeur liquidative unitaire en CHF	-	-	1 007,28	1 086,81	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-	-	21,87	18,61	-
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	-	-	20,82	38,80	-

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR en EUR					
Actif net	12 517 716,80	13 842 965,78	18 064 251,97	21 499 003,71	25 898 491,78
Nombre de titres	11 773,000	15 277,810	18 259,258	20 195,909	23 611,086
Valeur liquidative unitaire	1 063,25	906,08	989,32	1 064,52	1 096,87
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	-	-	-	15,47	32,61
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	42,42	-27,38	-4,79	-	-
Distribution unitaire sur revenu	28,94	25,08	29,95	37,74	45,72
Crédit d'impôt unitaire (1)	-	-	-	-	- (1)
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC EUR en EUR					
Actif net	37 303,32	41 572,09	4 378 414,96	4 108 239,60	698 990,39
Nombre de titres	365,000	465,000	43 972,249	37 559,637	6 038,316
Valeur liquidative unitaire	102,20	89,40	99,57	109,37	115,75
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	2,09	-2,70	-0,47	1,58	1,79
Capitalisation unitaire sur revenu	1,31	2,31	2,38	2,97	3,85
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC H-CHF en CHF					
Actif net en CHF	285 914,15	111 236,06	515 553,98	499 517,19	173 483,06
Nombre de titres	2 760,000	1 230,000	5 217,000	4 716,000	1 584,000
Valeur liquidative unitaire en CHF	103,59	90,43	98,82	105,91	109,52
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	3,68	15,85	-2,64	1,81	8,89
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	1,14	2,23	2,42	3,09	3,98
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RVC EUR en EUR					
Actif net	-	-	103,20	115,05	123,44
Nombre de titres	-	-	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	-	-	103,20	115,05	123,44
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-	0,14	1,52	1,83
Capitalisation unitaire sur revenu	-	-	1,67	4,66	5,70

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

1.1. Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.

Valeurs mobilières :

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

- **Les instruments financiers de taux**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

- **Type « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation dont la responsabilité est assurée par la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- **Type « titres de créance négociables » :**

Les titres de créances négociables (TCN) sont valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BVAL et/ou BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

La valorisation des instruments du marché monétaire respecte les dispositions du règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017. En conséquence, l'OPC n'a pas recours à la méthode du coût amorti.

- **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

- **Acquisitions / Cessions temporaires de titres**

Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (€STR, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, Euribor 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

- **Opérations à terme fermes et conditionnelles**

Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

CDS :

Les CDS sont valorisés sur la base de modèles mathématiques à partir de courbes de spreads de crédit alimentés par KONDOR

1.2. Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé

Les produits négociés sur un marché non réglementé sont valorisés en Market to Market (à leur valeur de marché) via les modèles classiques de valorisation.

1.3. Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1^{er} niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2^{ème} niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation. S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) diminué des OPC gérés par Lazard Frères Gestion SAS détenus selon la formule ci-après :

$$\begin{aligned} & \text{Actif brut hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion} \\ & \times \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \\ & \times \frac{\text{nb jours entre la VL calculée et la VL précédente}}{365 \text{ (ou 366 les années bissextiles)}} \end{aligned}$$

Ce montant est alors enregistré au compte de résultat du OPC et versé intégralement à la société de gestion.

La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement du OPC et notamment :

- . de la gestion financière ;
- . de la gestion administrative et comptable ;
- . de la prestation du dépositaire ;

des autres frais de fonctionnement :

- . honoraires des commissaires aux comptes ;
- . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Les frais se décomposent de la manière suivante, selon les modalités prévues au règlement :

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Part	Taux Barème (TTC maximum)
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion	RC EUR	1,50%
		RD EUR	1,50%
		RC H-CHF	1,450%
		PVC EUR	0,60%
		PVD EUR	0,60%
		PVC H-CHF	0,765%
		PC EUR	0,75%
		RVC EUR	1,20%
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Appliqués à toutes les parts	0,035%
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	N.A	Appliqués à toutes les parts	Néant
Commissions de mouvement (de 0 à 100 % perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Appliquées à toutes les parts	Néant
Commission de surperformance	Actif net	RC EUR, RD EUR, RC H- CHF, PC EUR	Néant
		PVC EUR, PVD EUR, PVC H-CHF, RVC EUR	15% de la surperformance du FCP par rapport à l'indicateur de référence dans la limite de 2% de l'actif net

Détail du calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par l'OPC d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est à dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire.

Méthode de calcul

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance de chaque part de l'OPC et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que l'OPC réel. La surperformance générée par la part de l'OPC à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif de la part de l'OPC et l'actif de l'OPC fictif à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. » Cette période est fixée à 5 ans.

Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation

La première période d'observation commencera avec une durée de douze mois commençant le 01/10/2021. A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :

- La part de l'OPC est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- La part de l'OPC est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Provisionnement

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 15% de la surperformance) dès lors que la performance de la part de l'OPC est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre de parts rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le Gestionnaire. Cette commission de surperformance sera plafonnée à 2% de l'actif net de l'actif de la part de l'OPC.

Cristallisation

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois.

La première période de cristallisation se terminera le dernier jour de l'exercice se terminant le 30/09/2022.

La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC.

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) liée au swing pricing avec seuil de déclenchement :

Afin de ne pas pénaliser les actionnaires demeurant dans la Sicav, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours de la Sicav, ce qui est susceptible de générer pour les actionnaires entrant ou sortant de la Sicav des coûts, qui seraient sinon imputés aux actionnaires présents dans la Sicav. Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du Fonds dépasse un seuil prédéterminé par le délégataire de la gestion financière et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net du Fonds, la VL doit être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts du Fonds.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au Fonds.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du Fonds, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur.

Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser 2% de la VL. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du Fonds peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC H-CHF	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RVC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	315 045 697,68	222 457 542,08
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	232 254 578,75	146 604 756,59
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-77 198 141,87	-80 490 563,00
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	17 105 191,00	10 006 820,13
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	6 150 218,04	4 334 435,56
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	3 484 950,21	12 627 484,18
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-768 939,02	-494 777,86
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	496 073 554,79	315 045 697,68

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	67 448,678	78 944 396,47
Parts rachetées durant l'exercice	-60,000	-69 910,58
Solde net des souscriptions/rachats	67 388,678	78 874 485,89
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	111 745,693	
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	68 377,807	144 334 318,75
Parts rachetées durant l'exercice	-32 183,867	-67 746 983,37
Solde net des souscriptions/rachats	36 193,940	76 587 335,38
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	151 954,948	
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC H-CHF		
Parts souscrites durant l'exercice	-	-
Parts rachetées durant l'exercice	-260,000	-297 736,40
Solde net des souscriptions/rachats	-260,000	-297 736,40
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	-	

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	7 189,487	7 695 821,70
Parts rachetées durant l'exercice	-3 774,310	-4 014 227,05
Solde net des souscriptions/rachats	3 415,177	3 681 594,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	23 611,086	
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	10 609,359	1 198 894,31
Parts rachetées durant l'exercice	-42 130,680	-4 640 874,97
Solde net des souscriptions/rachats	-31 521,321	-3 441 980,66
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	6 038,316	
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC H-CHF		
Parts souscrites durant l'exercice	713,000	81 147,52
Parts rachetées durant l'exercice	-3 845,000	-428 409,50
Solde net des souscriptions/rachats	-3 132,000	-347 261,98
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 584,000	
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RVC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	-	-
Parts rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	-	-
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC H-CHF	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC H-CHF	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RVC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR FR001400H3H5	Capitalisation	Capitalisation	EUR	135 723 920,31	111 745,693	1 214,57
LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC EUR FR0010505313	Capitalisation	Capitalisation	EUR	333 566 455,72	151 954,948	2 195,16
LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR FR0010597138	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	25 898 491,78	23 611,086	1 096,87
LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC EUR FR0013444072	Capitalisation	Capitalisation	EUR	698 990,39	6 038,316	115,75
LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC H- CHF FR0013444064	Capitalisation	Capitalisation	CHF	173 483,06	1 584,000	109,52
LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RVC EUR FR001400H3I3	Capitalisation	Capitalisation	EUR	123,44	1,000	123,44

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	-					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	-	-	-	-	-	-

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	473 133,02	432 339,45	40 793,57	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2 611,78	-	-	-	2 611,78
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,01	-	-	-	-0,01
Hors-bilan					
Futures	NA	-	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments financiers	NA	-	-	-	-
Total		432 339,45	40 793,57	-	2 611,77

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	1 435,22	1 509,04	61 336,68	196 820,40	105 355,46	106 676,22
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2 611,78	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,01	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	2 611,77	1 435,22	1 509,04	61 336,68	196 820,40	105 355,46	106 676,22

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 CHF +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,01	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures options swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	-0,01	-	-	-	-

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	8 411,23	464 721,79	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-15 000,00
Solde net	8 411,23	464 721,79	-15 000,00

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
BARCLAYS BANK IRELAND PLC	920,00	-
GOLDMAN SACHS INTL LTD	1 050,00	-
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
GOLDMAN SACHS INTL LTD	-	1 612,19
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	1 631 164,84
	Souscriptions à recevoir	2 395 369,90
	Coupons et dividendes en espèces	245 639,57
	Collatéraux	1 970 000,00
Total des créances		6 242 174,31
Dettes		
	Achats à règlement différé	8 050 662,80
	Rachats à payer	882 615,12
	Frais de gestion fixe	294 748,34
	Frais de gestion variable	0,04
Total des dettes		9 228 026,30
Total des créances et des dettes		-2 985 851,99

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	675 432,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,73
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	1 720 039,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,59
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC H-CHF	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	1 184,78
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	134 016,18
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,59
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

	30/09/2025
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	36 791,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,45
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC H-CHF	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	5 181,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RVC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	-
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,04
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,03
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	-
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	-
Garanties données	-
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			24 927 093,90
	FR0011291657	LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	24 927 093,90
Instruments financiers à terme			-
Total des titres du groupe			24 927 093,90

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	20 345 437,43	10 996 025,98
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	-	-
Revenus de l'exercice à affecter	20 345 437,43	10 996 025,98
Report à nouveau	209,55	87,51
Sommes distribuables au titre du revenu net	20 345 646,98	10 996 113,49

Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	5 433 911,84	1 713 962,77
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	5 433 911,84	1 713 962,77
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	5 433 911,84	1 713 962,77
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	5 433 911,84	1 713 962,77
Total	5 433 911,84	1 713 962,77
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	13 802 430,76	8 383 484,77
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	13 802 430,76	8 383 484,77
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	13 802 430,76	8 383 484,77
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	13 802 430,76	8 383 484,77
Total	13 802 430,76	8 383 484,77
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC H-CHF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	-	10 088,70
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-	10 088,70
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-	10 088,70
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	10 088,70
Total	-	10 088,70
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	1 079 498,21	762 285,54
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 079 498,21	762 285,54
Report à nouveau	209,55	87,51
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 079 707,76	762 373,05
Affectation :		
Distribution	1 079 498,85	762 193,61
Report à nouveau du revenu de l'exercice	208,91	179,44
Capitalisation	-	-
Total	1 079 707,76	762 373,05
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	23 611,086	20 195,909
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	45,72	37,74
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	23 275,46	111 616,44
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	23 275,46	111 616,44
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	23 275,46	111 616,44
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	23 275,46	111 616,44
Total	23 275,46	111 616,44
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC H-CHF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	6 315,46	14 583,10
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	6 315,46	14 583,10
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	6 315,46	14 583,10
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	6 315,46	14 583,10
Total	6 315,46	14 583,10
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	5,70	4,66
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	5,70	4,66
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	5,70	4,66
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	5,70	4,66
Total	5,70	4,66
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	7 673 474,43	4 560 438,88
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	7 673 474,43	4 560 438,88
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	365 301,61	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	8 038 776,04	4 560 438,88

Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 096 373,84	731 560,85
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 096 373,84	731 560,85
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 096 373,84	731 560,85
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	2 096 373,84	731 560,85
Total	2 096 373,84	731 560,85
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	5 147 485,40	3 443 378,64
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	5 147 485,40	3 443 378,64
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	5 147 485,40	3 443 378,64
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	5 147 485,40	3 443 378,64
Total	5 147 485,40	3 443 378,64
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC H-CHF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-	4 839,82
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-	4 839,82
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-	4 839,82
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-	4 839,82
Total	-	4 839,82
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	404 682,36	312 463,51
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	404 682,36	312 463,51
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	365 301,61	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	769 983,97	312 463,51
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	769 983,97	312 463,51
Capitalisation	-	-
Total	769 983,97	312 463,51
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	10 846,32	59 655,66
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	10 846,32	59 655,66
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	10 846,32	59 655,66
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	10 846,32	59 655,66
Total	10 846,32	59 655,66
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC H-CHF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	14 084,68	8 538,88
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	14 084,68	8 538,88
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	14 084,68	8 538,88
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	14 084,68	8 538,88
Total	14 084,68	8 538,88
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1,83	1,52
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1,83	1,52
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1,83	1,52
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	1,83	1,52
Total	1,83	1,52
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			473 133 020,44	95,38
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			473 133 020,44	95,38
Automobiles			11 013 938,15	2,22
GESTAMP AUTOMOCION 4.375% 15-10-30	EUR	1 250 000	1 256 225,00	0,25
NEMAK SAB CV 2.25% 20-07-28	EUR	3 000 000	2 839 984,93	0,59
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	1 500 000	1 509 035,86	0,30
RENAULT 2.5% 01-04-28 EMTN	EUR	1 500 000	1 502 366,61	0,30
RENAULT 2.5% 02-06-27 EMTN	EUR	2 000 000	2 006 682,33	0,40
RENAULT 3.875% 30-09-30 EMTN	EUR	1 900 000	1 899 643,42	0,38
Banques commerciales			1 008 868,68	0,20
FORD MOTOR CREDIT 4.066% 21-08-30	EUR	1 000 000	1 008 868,68	0,20
Biens de consommation durables			2 706 054,89	0,55
INTL DESIGN GROUP 10.0% 15-11-28	EUR	3 100 000	2 706 054,89	0,55
Biotechnologie			10 777 369,51	2,17
CAB SELAS 3.375% 01-02-28	EUR	2 600 000	2 452 641,75	0,49
CIDRON AIDA FINCO SARL 7.0% 27-10-31	EUR	2 000 000	2 106 446,67	0,42
GRIFOLS 7.125% 01-05-30	EUR	1 000 000	1 084 795,42	0,22
GRIFOLS 7.5% 01-05-30	EUR	3 000 000	3 260 995,00	0,66
LABORATOIRE EIMER SELARL 5.0% 01-02-29	EUR	2 100 000	1 872 490,67	0,38
Compagnies aériennes			6 196 200,64	1,25
AIR FR KLM 5.75% PERP	EUR	2 000 000	2 058 202,88	0,41
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 5.25% 15-01-55	EUR	2 900 000	3 105 225,05	0,63
DEUTSCHE LUFTHANSA AG EUAR05+4.783% 12-08-75	EUR	1 000 000	1 032 772,71	0,21
Composants automobiles			11 281 902,01	2,27
BELRON UK FINANCE 4.625% 15-10-29	EUR	2 000 000	2 098 804,48	0,42
FORVIA 2.75% 15-02-27	EUR	106 000	106 683,55	0,02
FORVIA 3.75% 15-06-28	EUR	600 000	606 960,50	0,12
FORVIA 5.5% 15-06-31	EUR	1 400 000	1 463 738,11	0,30
FORVIA 5.625% 15-06-30	EUR	2 900 000	3 053 000,38	0,61
GRUPO ANTOLIN IRAU 10.375% 30-01-30	EUR	1 300 000	1 013 256,47	0,20
IHO VERWALTUNGS 6.75% 15-11-29	EUR	1 400 000	1 520 473,50	0,31
OPMOBILITY 4.2955% 05-02-31	EUR	1 400 000	1 418 985,02	0,29
Construction et ingénierie			3 255 125,77	0,66
ABERTIS FINANCE BV 4.746% PERP	EUR	1 700 000	1 769 859,15	0,36
ABERTIS FINANCE BV 4.87% PERP	EUR	1 400 000	1 485 266,62	0,30
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			8 757 368,76	1,77
BOOTS GROUP FINCO LP 5.375% 31-08-32	EUR	1 400 000	1 454 169,69	0,29
CECONOMY AG 6.25% 15-07-29	EUR	3 000 000	3 206 829,17	0,66
EROSKI SOCIEDAD CORPORATIVA 10.625% 30-04-29	EUR	2 400 000	2 645 992,67	0,53
NW GLOBAL VENDING E3R+5.25% 09-04-29	EUR	1 500 000	1 450 377,23	0,29
Distribution spécialisée			2 554 609,97	0,51
GOLDEN GOOSE E3R+3.75% 15-05-31	EUR	2 500 000	2 554 609,97	0,51

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Eau			3 690 195,59	0,74
HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 4.875% 24-10-29	EUR	3 400 000	3 690 195,59	0,74
Electricité			21 380 478,06	4,31
EDF 2.625% PERP	EUR	1 800 000	1 770 409,60	0,36
EDF 2.875% PERP	EUR	1 600 000	1 608 291,51	0,32
EDF 3.375% PERP	EUR	1 000 000	961 971,92	0,19
EDF 4.375% PERP EMTN	EUR	2 300 000	2 282 574,91	0,46
EDF 5.0% PERP EMTN	EUR	100 000	104 283,25	0,02
EDF 5.125% PERP EMTN	EUR	3 000 000	3 226 421,30	0,65
EDF 7.5% PERP EMTN	EUR	2 200 000	2 555 275,44	0,52
EDP 4.5% 27-05-55 EMTN	EUR	2 900 000	2 981 419,88	0,60
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.5% 14-03-82	EUR	1 500 000	1 484 244,55	0,30
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 4.75% 29-05-54	EUR	700 000	736 191,58	0,15
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 5.943% 23-04-83	EUR	1 600 000	1 739 963,44	0,35
ORSTED 1.5% 18-02-99	EUR	1 000 000	858 132,67	0,17
ORSTED 5.25% 08-12-22	EUR	1 000 000	1 071 298,01	0,22
Emballage et conditionnement			2 079 562,78	0,42
BALL 4.25% 01-07-32	EUR	2 000 000	2 079 562,78	0,42
Epargne et prêts hypothécaires			4 214 195,06	0,85
CROWN EU HLD 4.5% 15-01-30	EUR	1 600 000	1 680 248,00	0,33
CROWN EU HLD 4.75% 15-03-29	EUR	1 400 000	1 466 224,28	0,30
CROWN EU HLD 5.0% 15-05-28	EUR	1 000 000	1 067 722,78	0,22
Equipement et services pour l'énergie			2 696 481,94	0,54
VIRIDIEN 8.5% 15-10-30	EUR	2 500 000	2 696 481,94	0,54
Equipements électriques			5 822 008,50	1,17
ALSTOM 5.868% PERP	EUR	2 500 000	2 670 865,21	0,54
PRYSMIAN 5.25% PERP	EUR	3 000 000	3 151 143,29	0,63
Equipements et instruments électroniques			2 128 929,95	0,43
CASTELLO BC BID E3R+4.5% 14-11-31	EUR	2 100 000	2 128 929,95	0,43
Equipements et produits de loisirs			2 866 676,67	0,58
HP PELZER 9.5% 01-04-27	EUR	3 000 000	2 866 676,67	0,58
FPI résidentielles			1 593 814,27	0,32
ALTAREA COGEDIM 1.75% 16-01-30	EUR	1 700 000	1 593 814,27	0,32
Gestion et promotion immobilière			15 874 301,91	3,20
ACCORINVEST GROUP 5.375% 15-05-30	EUR	1 000 000	1 050 874,72	0,21
ACCORINVEST GROUP 5.625% 15-05-32	EUR	1 000 000	1 053 232,50	0,21
ACCORINVEST GROUP 6.375% 15-10-29	EUR	3 000 000	3 260 356,97	0,67
CPIPGR 1 3/4 01/14/30	EUR	700 000	618 956,59	0,12
CPI PROPERTY GROUP 3.75% PERP	EUR	600 000	545 462,14	0,11
CPI PROPERTY GROUP 4.75% 22-07-30	EUR	2 000 000	1 972 319,73	0,40
CPI PROPERTY GROUP 4.875% PERP	EUR	2 500 000	2 545 211,82	0,51
CPI PROPERTY GROUP 6.0% 27-01-32	EUR	850 000	904 486,80	0,18
CPI PROPERTY GROUP 7.0% 07-05-29	EUR	610 000	672 039,17	0,14
CPI PROPERTY GROUP 7.5% PERP	EUR	818 000	809 412,36	0,16
FONCIA MANAGEMENT SASU 7.75% 31-03-28	EUR	2 600 000	2 441 949,11	0,49

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Gestion immobilière et développement			6 421 481,81	1,29
CASTELLUM AB 3.125% PERP	EUR	2 000 000	2 021 143,84	0,41
GRAND CITY PROPERTIES 1.5% PERP	EUR	2 300 000	2 262 891,86	0,45
GRAND CITY PROPERTIES 6.125% PERP	EUR	2 000 000	2 137 446,11	0,43
Hôtels, restaurants et loisirs			19 726 190,77	3,98
ACCOR 4.875% PERP	EUR	1 000 000	1 030 652,60	0,21
CARNIVAL 4.125% 15-07-31	EUR	2 600 000	2 661 475,92	0,54
CIRSA FINANCE INTL SARL 7.875% 31-07-28	EUR	1 400 000	1 506 197,00	0,30
DEUCE FIN E3R+4.75% 15-06-27	EUR	1 800 000	1 823 605,40	0,37
EDREAMS ODIGEO 4.875% 31-12-30	EUR	1 450 000	1 488 554,90	0,30
IGT LOTTERY HOLDINGS BV 4.25% 15-03-30	EUR	2 800 000	2 855 683,44	0,58
LHMC FINCO 2 SARL AUTRE V+0.0% 15-05-30	EUR	2 500 000	2 684 668,20	0,54
ONE HOTELS 7.75% 02-04-31	EUR	2 100 000	2 331 224,04	0,47
PLAYTECH 5.875% 28-06-28	EUR	1 800 000	1 882 628,70	0,38
TUI AG 5.875% 15-03-29	EUR	1 400 000	1 461 500,57	0,29
Logiciels			6 465 840,12	1,30
CONSTELLIUM SE 5.375% 15-08-32	EUR	2 400 000	2 495 177,67	0,49
FNAC DARTY 4.75% 01-04-32	EUR	900 000	923 815,75	0,19
FNAC DARTY 6.0% 01-04-29	EUR	1 600 000	1 674 866,67	0,34
TEAMSYSTEM E3R+3.5% 31-07-31	EUR	1 350 000	1 371 980,03	0,28
Machines			11 032 679,78	2,22
BENTELER INTL 7.25% 15-06-31	EUR	3 700 000	4 027 801,50	0,80
CEME E3R+4.5% 30-09-31	EUR	2 700 000	2 712 396,14	0,55
CEME E3R+4.5% 30-09-31	EUR	100 000	100 455,63	0,02
INDUSTRIA MACCHINE E3R+3.75% 15-04-29	EUR	1 300 000	1 330 725,64	0,27
MANGROVE LUXCO III E3R+5.0% 15-07-29	EUR	2 800 000	2 861 300,87	0,58
Marchés de capitaux			42 390 778,14	8,55
ALBION FINANCING 1 SARL 5.375% 21-05-30	EUR	2 300 000	2 394 272,85	0,48
BK LC LUX FINCO1 SARL 5.25% 30-04-29	EUR	1 900 000	1 965 781,17	0,40
CURRENTA GROUP HOLDINGS SARL 5.5% 15-05-30	EUR	3 400 000	3 565 819,89	0,72
EG GLOBAL FINANCE 11.0% 30-11-28	EUR	1 500 000	1 706 188,70	0,34
GOLDSTORY SAS 6.75% 01-02-30	EUR	2 200 000	2 314 757,02	0,47
ICELAND BOND E3R+5.5% 15-12-27	EUR	2 000 000	2 040 746,00	0,41
PINNACLE BID 8.25% 11-10-28	EUR	1 800 000	1 914 216,00	0,39
PLT VII FINANCE SA RL 6.0% 15-06-31	EUR	3 000 000	3 182 276,56	0,64
SAIPEM FINANCE INTL BV 4.875% 30-05-30	EUR	2 400 000	2 595 108,49	0,52
SCIL IV LLC SCIL USA HOLDINGS LLC 9.5% 15-07-28	EUR	1 100 000	1 181 250,89	0,24
UNITED GROUP BV 4.0% 15-11-27	EUR	1 600 000	516 318,59	0,10
UNITED GROUP BV 4.625% 15-08-28	EUR	1 000 000	1 002 798,19	0,20
UNITED GROUP BV 5.25% 01-02-30	EUR	2 000 000	1 999 471,67	0,40
UNITED GROUP BV 6.75% 15-02-31	EUR	1 800 000	1 860 691,50	0,38
VERISURE HOLDING AB 7.125% 01-02-28	EUR	1 500 000	1 565 958,13	0,32
VERISURE MIDHOLDING AB 5.25% 15-02-29	EUR	2 700 000	2 738 027,25	0,55
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 4.375% PERP	EUR	1 000 000	995 659,25	0,20
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 5.493% 31-12-49	EUR	2 000 000	2 108 317,83	0,43

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ZF FINANCE 2.0% 06-05-27 EMTN	EUR	1 400 000	1 374 211,14	0,28
ZF FINANCE 2.25% 03-05-28 EMTN	EUR	700 000	665 720,90	0,13
ZF FINANCE 2.75% 25-05-27 EMTN	EUR	2 500 000	2 476 636,30	0,50
ZF FINANCE 3.75% 21-09-28 EMTN	EUR	2 300 000	2 226 549,82	0,45
Matériaux de construction			3 123 660,58	0,63
SPCM 2.625% 01-02-29	EUR	1 000 000	989 057,08	0,20
SPCM 4.5% 15-03-32	EUR	2 050 000	2 134 603,50	0,43
Media			6 332 773,91	1,28
SES 2.875% PERP	EUR	2 700 000	2 680 129,66	0,54
SES 5.5% 12-09-54	EUR	2 000 000	2 128 482,74	0,43
SES 6.0% 12-09-54	EUR	1 500 000	1 524 161,51	0,31
Médias			4 197 099,79	0,85
ZIGGO BOND COMPANY BV 3.375% 28-02-30	EUR	3 000 000	2 721 686,25	0,55
ZIGGO BOND COMPANY BV 6.125% 15-11-32	EUR	1 500 000	1 475 413,54	0,30
Médias et services interactifs			688 928,38	0,14
WARNERMEDIA HOLDINGS INCORPORATION 4.693% 17-05-33	EUR	700 000	688 928,38	0,14
Ordinateurs et périphériques			2 789 616,44	0,56
ASMODEE GROUP AB 5.75% 15-12-29	EUR	4 900 000	2 789 616,44	0,56
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			3 938 087,44	0,79
EUROFINS SCIENTIFIC SE 5.75% PERP	EUR	2 200 000	2 369 100,14	0,47
EUROFINS SCIENTIFIC SE 6.75% PERP	EUR	1 450 000	1 568 987,30	0,32
Papier et industrie du bois			4 421 634,18	0,89
FIBER BID 6.125% 15-06-31	EUR	1 500 000	1 495 217,31	0,30
GRAPHIC PACKAGING INTL 2.625% 01-02-29	EUR	1 400 000	1 363 387,08	0,27
PROGROUP AG 5.125% 15-04-29	EUR	1 500 000	1 563 029,79	0,32
Pétrole et gaz			4 188 888,74	0,84
DEEPOCEAN 6.0% 08-04-31	EUR	1 500 000	1 522 485,00	0,31
VAR ENERGI A 7.862% 15-11-83	EUR	2 300 000	2 666 403,74	0,53
Produits alimentaires			4 472 882,75	0,90
DARLING GLOBAL FINANCE BV 4.5% 15-06-32	EUR	2 500 000	2 559 537,50	0,51
PICARD GROUPE 6.375% 01-07-29	EUR	1 800 000	1 913 345,25	0,39
Produits chimiques			21 380 224,49	4,31
ASK CHEMICALS DEUTSCHLAND 10.0% 15-11-29	EUR	2 000 000	2 021 617,78	0,41
CELANESE US HOLDINGS LLC 5.0% 15-04-31	EUR	2 300 000	2 357 188,69	0,48
HT TROPLAST 9.375% 15-07-28	EUR	2 300 000	2 452 319,06	0,49
INEOS FINANCE 6.375% 15-04-29	EUR	3 100 000	3 163 552,03	0,64
INEOS FINANCE 6.625% 15-05-28	EUR	1 700 000	1 771 828,07	0,36
MAXAM PRILL SARL 6.0% 15-07-30	EUR	3 200 000	3 303 520,00	0,65
ROQUETTE FRERES 5.494% PERP	EUR	2 000 000	2 112 468,00	0,43
SYENSQO SANV 2.5% PERP	EUR	1 400 000	1 418 511,55	0,29
SYNTHOMER 7.375% 02-05-29	EUR	1 500 000	1 437 898,75	0,29
SYNTHOS 2.5% 07-06-28	EUR	1 400 000	1 341 320,56	0,27
Produits pharmaceutiques			30 099 686,29	6,07
BAYER 3.125% 12-11-79	EUR	2 400 000	2 434 031,34	0,49
BAYER 5.375% 25-03-82	EUR	1 000 000	1 030 835,82	0,21

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BAYER 5.5% 13-09-54	EUR	2 000 000	2 164 981,37	0,44
BAYER 6.625% 25-09-83	EUR	1 900 000	2 128 310,51	0,43
BAYER AUTRE V 25-03-82	EUR	1 600 000	1 621 532,82	0,33
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 7.5% 15-05-30	EUR	4 000 000	4 255 370,43	0,85
DUFY ONE BV 2.0% 15-02-27	EUR	1 600 000	1 584 673,78	0,32
DUFY ONE BV 4.5% 23-05-32	EUR	2 200 000	2 299 209,00	0,46
NEOPHARMED GENTILI 7.125% 08-04-30	EUR	3 000 000	3 235 767,79	0,65
ROSSINI SARL 6.75% 31-12-29	EUR	2 000 000	2 148 173,70	0,43
TEVA PHAR FIN 1.625% 15-10-28	EUR	700 000	678 577,36	0,14
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 3.75% 09-05-27	EUR	1 800 000	1 843 678,50	0,37
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 7.375% 15-09-29	EUR	2 300 000	2 606 182,07	0,53
TEVA PHARMACEUTICAL INDUSTRIES 4.375% 09-05-30	EUR	1 000 000	1 042 258,47	0,21
TEVA PHARMA FINANCIAL IV 4.125% 01-06-31	EUR	1 000 000	1 026 103,33	0,21
Produits pour l'industrie du bâtiment			3 639 980,90	0,73
DOMETIC GROUP AB 5.0% 11-09-30	EUR	1 500 000	1 512 325,07	0,30
EMERALD DEBT MERGER SUB LLC 6.375% 15-12-30	EUR	2 000 000	2 127 655,83	0,43
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			2 777 848,67	0,56
AMSOSRAM AG 10.5% 30-03-29	EUR	2 600 000	2 777 848,67	0,56
Services aux entreprises			20 898 751,99	4,21
CMA CGM 5.0% 15-01-31	EUR	2 300 000	2 374 238,89	0,48
ELIOR GROUP SCA 5.625% 15-03-30	EUR	2 700 000	2 777 722,88	0,56
ELO 5.875% 17-04-28 EMTN	EUR	2 300 000	2 439 152,52	0,49
ELO 6.0% 22-03-29 EMTN	EUR	1 600 000	1 718 856,66	0,35
ITALMATCH CHEMICALS 10.0% 06-02-28	EUR	1 000 000	1 081 930,56	0,22
LORCA TELECOM BONDCO SAU 4.0% 18-09-27	EUR	2 000 000	2 005 407,78	0,40
MAHLESTIFTUNG 6.5% 02-05-31	EUR	1 500 000	1 596 006,68	0,32
RAY FINANCING LLC 6.5% 15-07-31	EUR	1 000 000	1 036 323,80	0,21
RINO MASTROTTO GROUP E3R+4.75% 31-07-31	EUR	3 000 000	3 020 064,00	0,61
TAKKO FASHION 10.25% 15-04-30	EUR	2 500 000	2 849 048,22	0,57
Services aux professionnels			1 013 116,31	0,20
LOTTOMATICA E3R+3.25% 01-06-31	EUR	1 000 000	1 013 116,31	0,20
Services clientèle divers			8 731 357,51	1,76
BOELS TOPHOLDING BV 5.75% 15-05-30	EUR	2 700 000	2 864 889,00	0,57
KAPLA E3R+3.5% 31-07-30	EUR	1 900 000	1 917 420,78	0,39
PACHELBEL BID 7.125% 17-05-31	EUR	2 500 000	2 727 928,26	0,55
PAGANINI BID E3R+4.25% 30-10-28	EUR	1 200 000	1 221 119,47	0,25
Services de télécommunication diversifiés			33 076 231,15	6,67
FIBERCOP 4.75% 30-06-30	EUR	4 000 000	4 115 293,15	0,84
ILIAD 5.375% 15-02-29	EUR	2 000 000	2 180 805,21	0,44
ILIAD HOLDING SAS 5.375% 15-04-30	EUR	2 100 000	2 200 472,46	0,44
ILIAD HOLDING SAS 5.625% 15-10-28	EUR	1 600 000	1 667 006,00	0,34
ILIAD HOLDING SAS 6.875% 15-04-31	EUR	1 250 000	1 369 890,45	0,28
KAIXO BONDCO TELECOM 5.125% 30-09-29	EUR	1 900 000	1 929 022,76	0,39
OPTICS BID 2.875% 28-01-26	EUR	500 000	509 875,24	0,10
OPTICS BID 6.875% 15-02-28	EUR	1 295 000	1 397 260,57	0,28

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OPTICS BID 7.875% 31-07-28	EUR	2 100 000	2 354 796,48	0,47
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 3.625% 30-09-30	EUR	1 750 000	1 749 831,35	0,35
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 6.875% 15-02-28	EUR	2 200 000	2 388 765,26	0,48
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 7.875% 31-07-28	EUR	1 478 000	1 669 920,75	0,34
TELEFONICA EUROPE BV 2.502% PERP	EUR	500 000	498 676,10	0,10
TELEFONICA EUROPE BV 2.88% PERP	EUR	2 400 000	2 382 075,45	0,48
TELEFONICA EUROPE BV 3.875% PERP	EUR	2 600 000	2 619 946,27	0,53
TELEFONICA EUROPE BV 5.7522% PERP	EUR	1 000 000	1 086 311,07	0,22
TELEFONICA EUROPE BV 6.75% PERP	EUR	1 600 000	1 796 013,26	0,36
TELEFONICA EUROPE BV 7.125% PERP	EUR	1 000 000	1 160 269,32	0,23
Services de télécommunication mobile			5 675 150,99	1,14
TUI CRUISES 5.0% 15-05-30	EUR	2 700 000	2 828 041,50	0,56
VODAFONE GROUP 3.0% 27-08-80	EUR	800 000	773 103,12	0,16
VODAFONE GROUP 4.2% 03-10-78	EUR	500 000	534 584,97	0,11
VODAFONE GROUP 6.5% 30-08-84	EUR	1 400 000	1 539 421,40	0,31
Services financiers diversifiés			58 450 199,54	11,81
7 LUNA 25 SA RL 5.5% 01-07-32	EUR	1 700 000	1 753 962,72	0,35
AMBER FIN 6.625% 15-07-29	EUR	3 200 000	3 413 360,44	0,72
AROWNTOWN FINANCE SARL 5.0% PERP	EUR	2 700 000	2 605 810,32	0,53
AROWNTOWN FINANCE SARL 7.125% PERP	EUR	1 000 000	1 087 039,17	0,22
AVIS BUDGET FINANCE 7.25% 31-07-30	EUR	2 700 000	2 826 283,55	0,57
BUBBLES BID 6.5% 30-09-31	EUR	1 700 000	1 745 196,39	0,35
BUBBLES BID E3R+4.25% 30-09-31	EUR	1 700 000	1 718 848,28	0,35
CENTURION BID 11.125% 15-05-28	EUR	1 000 000	1 069 688,06	0,22
CT INVESTMENT 6.375% 15-04-30	EUR	3 000 000	3 210 518,75	0,65
DANA FINANCING LUX SARL 3.0% 15-07-29	EUR	1 500 000	1 506 030,33	0,30
DUOMO BID E3R+4.125% 15-07-31	EUR	2 100 000	2 146 290,56	0,43
GRIFOLS ESCROW ISSUER 3.875% 15-10-28	EUR	2 000 000	1 994 421,39	0,40
INEOS QUATTRO FINANCE 2 8.5% 15-03-29	EUR	3 000 000	3 100 041,67	0,62
LOTTOMATICA GROUP 4.875% 31-01-31	EUR	1 000 000	1 049 732,92	0,21
LSF XI MAGPIE BIDCO SARL E3R+5.0% 07-07-32	EUR	2 700 000	2 680 471,35	0,54
ORGANON CO ORGANON FOREIGN DEBT COI 2.875% 30-04-28	EUR	1 300 000	1 283 690,06	0,26
PERRIGO FINANCE 5.375% 30-09-32	EUR	1 200 000	1 242 998,35	0,25
PRESTIGEBID E3R+3.75% 01-07-29	EUR	1 500 000	1 529 760,17	0,31
UPFIELD BV 6.875% 02-07-29	EUR	3 300 000	3 356 116,04	0,68
VIRGIN MEDIA FINANCE 3.75% 15-07-30	EUR	1 200 000	1 164 145,00	0,23
VMED O2 UK FINANCING I 3.25% 31-01-31	EUR	1 000 000	968 606,39	0,20
VMED O2 UK FINANCING I 5.625% 15-04-32	EUR	2 000 000	2 104 754,10	0,42
VZ SECURED FINANCING BV 5.25% 15-01-33	EUR	2 400 000	2 408 148,49	0,49
WINTERSHALL DEA FINANCE BV 3.5% PERP	EUR	1 400 000	1 380 895,47	0,28
WPAP TELECOM HOLDINGS III BV 5.5% 15-01-30	EUR	2 200 000	2 247 396,56	0,45
ZEGONA FINANCE LC 6.75% 15-07-29	EUR	2 880 000	3 095 575,20	0,62
ZF EUROPE FINANCE BV 2.5% 23-10-27	EUR	800 000	794 601,32	0,16
ZF EUROPE FINANCE BV 4.75% 31-01-29	EUR	2 800 000	2 843 927,59	0,57
ZF EUROPE FINANCE BV 7.0% 12-06-30	EUR	2 000 000	2 121 888,90	0,43
Services liés aux technologies de l'information			9 600 363,25	1,94
ALMAVIVA THE ITALIAN INNOVATION 5.0% 30-10-30	EUR	3 700 000	3 843 767,61	0,78
ATOS SE 9.0% 18-12-29	EUR	1 500 000	1 733 265,00	0,35

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ENGINEERING INGEGNERIA INFORMATICA 8.625% 15-02-30	EUR	1 600 000	1 728 406,67	0,35
TDC NET AS 5.0% 09-08-32 EMTN	EUR	2 200 000	2 294 923,97	0,46
Sociétés commerciales et de distribution			4 106 303,88	0,83
LOXAM SAS 6.375% 15-05-28 EMTN	EUR	1 000 000	1 058 595,42	0,21
LOXAM SAS 6.375% 31-05-29	EUR	1 000 000	951 820,13	0,19
REXEL 5.25% 15-09-30	EUR	2 000 000	2 095 888,33	0,43
Sociétés d'investissement immobilier (SII)			6 762 100,37	1,36
HEIMSTADEN AB 7.361% 24-01-31	EUR	3 400 000	3 467 904,75	0,70
HEIMSTADEN AB 8.375% 29-01-30	EUR	3 000 000	3 294 195,62	0,66
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			12 254 124,48	2,47
HEIMSTADEN AB 3.375% PERP	EUR	1 000 000	1 011 359,18	0,20
HEIMSTADEN BOSTAD AB 2.625% PERP	EUR	3 000 000	2 926 336,03	0,59
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.625% PERP	EUR	2 300 000	2 329 809,26	0,47
UNIBAIL RODAMCO SE 4.75% PERP	EUR	3 400 000	3 466 812,83	0,70
UNIBAIL RODAMCO SE 4.875% PERP	EUR	2 400 000	2 519 807,18	0,51
Soins et autres services médicaux			2 771 148,15	0,56
NIDDA HEALTHCARE HOLDING AG 7.0% 21-02-30	EUR	1 000 000	1 050 502,22	0,21
NIDDA HEALTHCARE HOLDING AG E3R+3.75% 23-10-30	EUR	1 700 000	1 720 645,93	0,35
Textiles, habillement et produits de luxe			9 712 154,86	1,96
BEACH ACQUISITION BIDCO LLC 5.25% 15-07-32	EUR	3 000 000	3 112 575,00	0,62
LEVI STRAUSS 4.0% 15-08-30	EUR	2 500 000	2 557 875,00	0,52
VF 0.25% 25-02-28	EUR	700 000	644 763,00	0,13
VF 4.125% 07-03-26 EMTN	EUR	900 000	925 348,38	0,19
VF 4.25% 07-03-29 EMTN	EUR	2 400 000	2 471 593,48	0,50
Transport routier et ferroviaire			2 095 651,67	0,42
OI EUROPEAN GROUP BV 5.25% 01-06-29	EUR	2 000 000	2 095 651,67	0,42
TITRES D'OPC			24 927 093,90	5,02
OPCVM			24 927 093,90	5,02
Gestion collective			24 927 093,90	5,02
LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	EUR	11 562	24 927 093,90	5,02
Total			498 060 114,34	100,40

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
ITRAXX EUR XOVER S44	-15 000 000	-	-1 612 189,67	-15 000 000,00
Sous-total 4.		-	-1 612 189,67	-15 000 000,00
Total		-	-1 612 189,67	-15 000 000,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G5/A/CHF/EUR/251016	-	-286,79	CHF	183 999,48	EUR	-184 286,27	FR0013444064
Total	-	-286,79		183 999,48		-184 286,27	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	498 060 114,34
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-1 612 189,67
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-286,79
Autres actifs (+)	8 853 949,97
Autres passifs (-)	-9 228 033,06
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	496 073 554,79

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR	EUR	111 745,693	1 214,57
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC EUR	EUR	151 954,948	2 195,16
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR	EUR	23 611,086	1 096,87
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC EUR	EUR	6 038,316	115,75
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC H-CHF	CHF	1 584,000	109,52
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RVC EUR	EUR	1,000	123,44

7. ANNEXE(S)

Communication périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Lazard Euro Corp High Yield

Identifiant d'entité juridique : 969500XN3O75778CSU79

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier investit appliquent des bonnes pratiques de gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui

☒ ☐ ☒ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : %

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : %

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 35,34% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques (E/S) mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement, de l'analyse des titres et du processus d'intégration ESG décrit ci-dessous, le portefeuille promeut les caractéristiques environnementales suivantes :

Politique environnementale :

- Intégration par les entreprises des facteurs environnementaux adaptés au secteur, à l'implantation géographique et à tout autre facteur matériel pertinent
- Élaboration d'une stratégie et d'un système de management environnemental
- Élaboration d'une stratégie climatique

Maîtrise des impacts environnementaux :

- Limitation et adaptation au réchauffement climatique
- Gestion responsable de l'eau et des déchets
- Préservation de la biodiversité

Gestion de l'impact environnemental des produits et services :

- Écoconception des produits et services
- Innovation environnementale

ainsi que les caractéristiques sociales suivantes :

Respect des droits humains :

- Prévention des situations de violations des droits humains
- Respect du droit à la sûreté et à la sécurité des personnes
- Respect de la vie privée et protection des données

Gestion des ressources humaines :

- Dialogue social constructif
- Formation et gestion des carrières favorables au développement humain
- Promotion de la diversité
- Santé, sécurité et bien-être au travail

Gestion de la chaîne de valeur :

- Gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement
- Qualité, sécurité et traçabilité des produits

Ce produit n'utilise pas d'indice spécifique pour déterminer son alignement aux caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par ce produit est mesurée par des indicateurs de durabilité. Leur description figure ci-dessous.

Au niveau de la valorisation dans le modèle d'analyse interne :

L'analyse ESG des titres détenus en direct se fonde sur un modèle propriétaire qui repose sur une grille ESG interne. À partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agences d'analyse extra-financière, prestataires externes...), des rapports annuels des entreprises et des échanges directs avec celles-ci, les analystes responsables du suivi de chaque valeur établissent une note ESG interne.

Cette note résulte d'une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du Conseil...) et qualitative (solidité de la politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs...).

Chaque pilier E, S et G est noté entre 1 et 5 à partir d'au minimum cinq indicateurs-clés pertinents par dimension.

Ces notations ESG internes sont intégrées aux modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion actions et au processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

Au niveau du contrôle des éléments de la stratégie d'investissement avec un prestataire de données externe :

De plus, pour confirmer la robustesse du modèle interne, les analystes-gestionnaires en charge de la gestion comparent la notation ESG moyenne du portefeuille à celle de son univers ESG de référence.

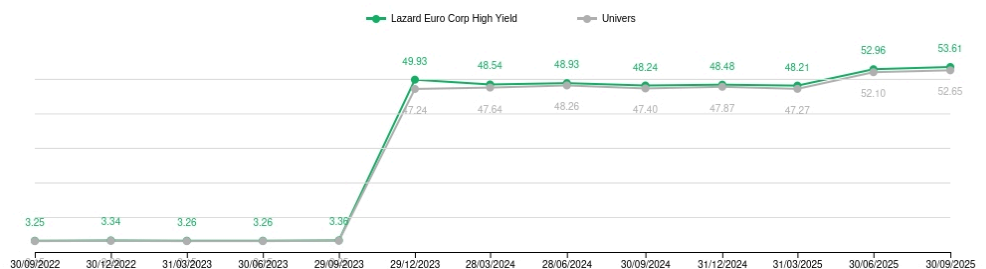
Évolution du score ESG



L'univers ESG de référence du portefeuille est :

ICE BofA Euro Non-Financial Fixed & Floating Rate High Yield Constrained Index Total Return EUR

... et par rapport aux périodes précédentes ?



● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

La définition de l'investissement durable au sens de SFDR se fonde sur la sélection d'indicateurs qui manifestent d'une contribution substantielle à un ou plusieurs objectifs en matière environnementale ou sociale, étant entendu que ces investissements ne doivent pas causer de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Les indicateurs environnementaux retenus sont les suivants :

- Empreinte carbone (PAI 2)
- Intensité carbone (PAI 3)
- Augmentation implicite de température (ITR)
- Nombre de brevets « bas carbone » détenus

Les indicateurs en matière sociale retenus sont les suivants :

- % de femmes dans le management exécutif
- Nombre d'heures de formation pour les employés
- Couverture des avantages sociaux
- Politiques de diversité par le management

La contribution substantielle se mesure par l'application de seuils par indicateur.

Le tableau ci-dessous présente les règles (objectifs) fixées pour chaque indicateur ainsi que le résultat obtenu sur la période écoulée. Le résultat est la part moyenne du portefeuille investi dans les entreprises respectant ces critères, calculée sur une base trimestrielle. La part moyenne est calculée selon les positions moyennes constatées sur la période écoulée, couplées avec les données extra-financières en date de valeur de fin de période.

	Règle	Part moyenne du portefeuille
Empreinte carbone en M	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	0,80%
Intensité carbone	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	7,63%
Augmentation température implicite en 2050	≤2°C	19,38%
Nombre de brevets bas carbone	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	7,40%
Alignement à la Taxonomie européenne	Supérieur ou égal à 10%	10,00%
Approbation de la trajectoire par SBTi	Trajectoire et ses objectifs climatiques approuvés par la Science Based Targets initiative	22,44%
% femmes dans le management exécutif	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	5,84%
Nombre heures de formation pour les salariés	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	4,01%
Couverture des avantages sociaux	Voir présentation investissement durable www.lazardfreresgestion.fr	1,13%
Politiques de diversité par le management	Voir présentation www.lazardfreresgestion.fr	16,48%

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'absence de préjudice important est évaluée sur la base de l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR. En cas de couverture insuffisante de l'univers d'investissement pour certains indicateurs, des critères de substitution peuvent être exceptionnellement utilisés. Cette substitution est soumise au contrôle indépendant du département des Risques et de la Conformité. Les indicateurs de substitution sont également présentés sur le site internet de Lazard Frères Gestion à la rubrique "méthodologie de l'investissement durable" :

www.lazardfreresgestion.fr/FR/ESG-ISR/Notre-approche_147.html#section05."

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les indicateurs des principales incidences négatives en matière de durabilité (PAI) sont pris en compte à deux niveaux :

- d'une part, ils sont intégrés à l'analyse interne de chaque titre suivi, effectuée par nos analystes-gestionnaires dans les grilles internes d'analyse ESG.
- de plus, ils sont utilisés pour évaluer la part d'investissements durables.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Le respect de garanties minimales en matière de droits du travail et de droits de l'homme (principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme) et des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail est un indicateur clé pour vérifier que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Nous vérifions donc si l'entreprise applique une politique de due diligence en matière de droits du travail selon les huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (PAI 10) dans le cadre de notre process DNSH. Nous nous assurons également que les investissements réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en suivant une note de gouvernance d'un fournisseur de donnée et la note interne sur le pilier Gouvernance.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le modèle propriétaire d'analyse ESG des entreprises présentes en portefeuille prend en compte l'ensemble des indicateurs relatifs aux principales incidences négatives des entreprises en matière de durabilité (PAI).

Ces indicateurs sont intégrés aux grilles internes qui permettent la notation ESG du titre, prise en compte dans les modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion Actions et dans le processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

De plus, comme précisé ci-dessus, l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR est pris en compte dans la définition de l'investissement durable.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
Du 01/10/2024 au 30/09/2025

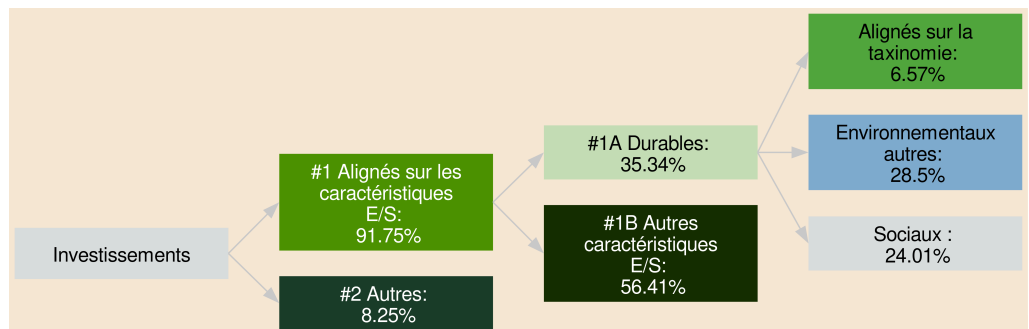
Investissements les plus importants		Secteur	Pourcentage d'actifs	Pays
1	SASOTEC FP	OPC	5,37%	FRANCE
2	CHEPDE 7 ½ 05/15/30 REGS	SECTEUR INCONNU	0,86%	ALLEMAGNE
3	ZEGLN 6 ¾ 07/15/29 REGS	SECTEUR INCONNU	0,75%	ROYAUME-UNI
4	ACCINV 6 ¾ 10/15/29 REGS	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	0,73%	LUXEMBOURG
5	SIGHCO 6 ¾ 07/02/29 REGS	SECTEUR INCONNU	0,72%	PAYS-BAS
6	BELRON 4 ¾ 10/15/29 REGS	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0,68%	ROYAUME-UNI
7	AMBRFN 6 ¾ 07/15/29 REGS	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0,66%	ROYAUME-UNI
8	TELEFO 3 ¾ PERP .	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0,64%	PAYS-BAS
9	TEVA 7 ¾ 09/15/29	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0,64%	PAYS-BAS
10	EROSKI 10 ¾ 04/30/29 REGS	SECTEUR INCONNU	0,64%	ESPAGNE
11	VARNO 7.862 11/15/2083	INDUSTRIES EXTRACTIVES	0,63%	NORVÈGE
12	IGT LOTTERY HOLDINGS B.V.	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0,63%	PAYS-BAS
13	SAUR 4 ¾ 10/24/29	SECTEUR INCONNU	0,62%	FRANCE
14	SPMIM 4 ¾ 05/30/30 EMTN	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0,62%	PAYS-BAS
15	CBRSER 6 ¾ 04/15/30 REGS	SECTEUR INCONNU	0,61%	ALLEMAGNE



L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation d'actifs ?



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

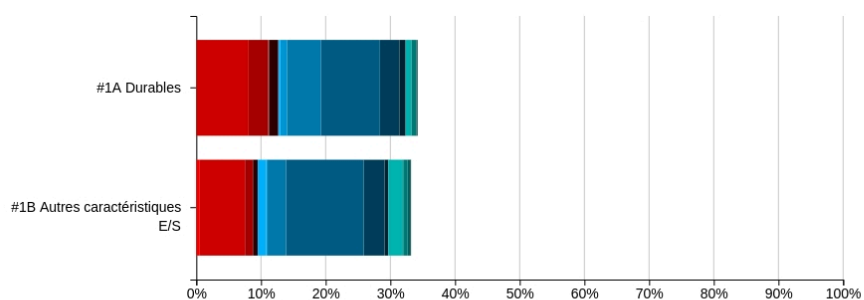
La catégorie #2 Autres inclut les investissements restant du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés avec les caractéristiques environnementales ou sociales non considérés comme des investissements durables.

Un investissement est considéré comme durable s'il respecte au moins une des règles présentées plus haut. Une entreprise peut ainsi être considérée comme durable au plan environnemental tout comme au plan social.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



	#1A Durables	#1B Autres caractéristiques E/S
Industries extractives		0.55%
Industrie manufacturière	8.09%	6.97%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3.03%	1.21%
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0.05%	0.03%
Construction	0.12%	
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	1.39%	0.74%
Transports et entreposage	0.27%	1.31%
Hébergement et restauration	1.06%	0.21%
Information et communication	5.28%	2.86%
Activités financières et d'assurance	9.10%	11.99%
Activités immobilières	3.00%	3.25%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0.97%	0.57%
Activités de services administratifs et de soutien	0.89%	2.13%
Administration publique		0.27%
Arts, spectacles et activités récréatives	0.80%	0.60%
Autres activités de services		0.37%
OPC	0.17%	0.14%

L'exposition au secteur des combustibles fossiles était de 8,38% en moyenne sur la période.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?

☒ Oui :

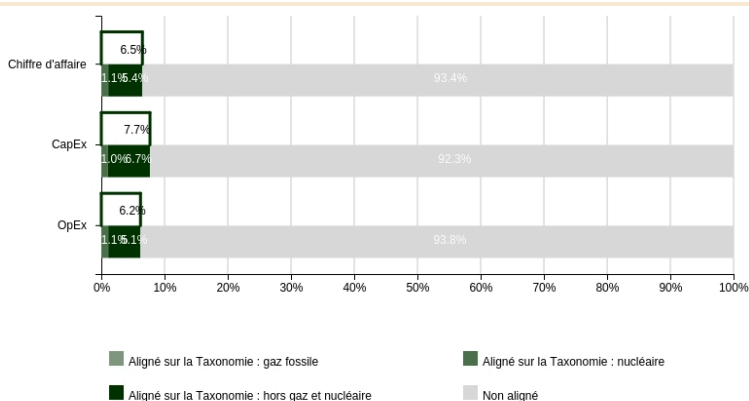
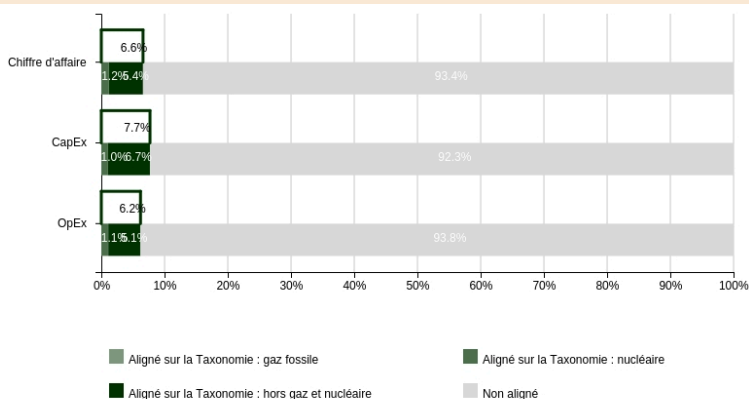
☒ Dans le gaz fossile

☒ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- du chiffre d'affaires pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les obligations souveraines comprennent toutes les expositions souveraines.

Le calcul des pourcentages d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE se base sur des données estimées.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

● **Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Lazard Frères Gestion ne dispose pas à la date de production de ce document des données nécessaires à l'identification de la part des activités transitoires ou habilitantes.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE est de 28,50%.

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs environnementaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

La part d'investissements durables sur le plan social est de 24,01%.

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs sociaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

La catégorie « autres » est principalement composée d'OPC monétaires et de liquidités. Sur la période écoulée, la poche « autres » représentait en moyenne 8,25%.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les éléments contraignants utilisés dans le cadre de la stratégie d'investissement pour atteindre les objectifs environnementaux et sociaux promus par ce produit couvrent, pour les titres en direct en portefeuille :

- Le taux d'analyse extra-financière

Le taux d'analyse extra-financière des investissements en titres vifs du produit est, en fonction des catégories d'investissements du produit, supérieur à :

- 90 % pour les obligations émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays "développés", les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit investment grade, la dette souveraine émises par des pays développés ;

- 75% pour les obligations émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays "émergents", les actions émises par des petites et moyennes capitalisations, les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit high yield et la dette souveraine émise par des pays "émergents".

Au cours de la période écoulée, le taux d'analyse extra-financière a été en moyenne de 91,75%.

Ces taux s'entendent en pourcentage de l'actif total en pourcentage de l'actif total à l'exclusion des obligations et autres titres de créances émis par des émetteurs publics et des liquidités détenues à titre accessoire, et des actifs solidaires.

- La notation ESG moyenne du portefeuille

Les analystes-gestionnaires s'assurent que la notation moyenne pondérée ESG du portefeuille soit supérieure à celle de la moyenne de l'univers de référence en utilisant le référentiel de notation extra-financière de SFJ Technologies et ISS ESG

L'univers ESG de référence du portefeuille est :

ICE BofA Euro Non-Financial Fixed & Floating Rate High Yield Constrained Index Total Return EUR

De plus, la société de gestion procède à des exclusions en amont des investissements :

- Exclusions normatives relatives aux armes controversées (armes à sous-munitions, mines antipersonnel, armes biologiques et chimiques) et aux violations du Pacte Mondial des Nations Unies.
- Exclusions sectorielles (tabac et charbon thermique).
- Exclusions géographiques (paradis fiscaux de la liste GAFI).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

- En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier a les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet.